



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Cdt	Grains	Grammes	Prix ttc
MR500118	Cartouches Sellier & Bellot 8×57 JS FMJ 196 gr / 12,7 g	C	8 x 57 JS	FMJ (Blindée)	20	196	12.7	32, 50 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Le 8×57 JS à balle blindée pour l'entraînement et le tir sportif sur cible.

Les **cartouches Sellier & Bellot 8×57 JS FMJ** sont destinées à l'entraînement et au **tir sportif sur cible**.

Leur **balle de 196 grains / 12,7 g** associe un noyau en plomb à une chemise métallique, dans un étui en laiton. Conditionnement en **boîte de 20 cartouches**. Munitions classées en **catégorie C7°**.

Contenu de la boîte

- 20 cartouches **Sellier & Bellot 8×57 JS FMJ 196 gr / 12,7 g**.

Caractéristiques techniques

- **Marque** : Sellier & Bellot.
- **Référence fabricant** : V331842.
- **Calibre** : 8×57 JS.
- **Type de balle** : FMJ - Full Metal Jacket, blindée.
- **Poids du projectile** : 196 grains / 12,7 g.
- **Noyau du projectile** : plomb.
- **Matériau de la chemise** : alliage cuivre-zinc CuZn 10.
- **Étui** : laiton.
- **Longueur totale de la cartouche** : 79 mm.
- **Vitesse à la bouche** : 780 m/s.
- **Énergie à la bouche** : 3 863 J.
- **Longueur du canon d'essai** : 600 mm.
- **Usages indiqués** : tir au stand, entraînement et compétition.
- **Conditionnement** : boîte de 20 cartouches.
- **Classement réglementaire** : catégorie C7°.

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	780	3 863
100 m	723	3 316
200 m	668	2 831
300 m	615	2 404
400 m	565	2 029

Une balle FMJ de 196 grains destinée à la pratique sur cible

Cette référence privilégie la pratique du **8×57 JS au stand**. Sa balle Full Metal Jacket appartient à la famille des projectiles blindés non expansifs. Elle répond à un usage d'entraînement et de tir sportif, avec une construction différente des balles de chasse à pointe plomb.

Une chemise CuZn 10 autour du noyau en plomb

Le projectile comprend un **noyau en plomb** enveloppé d'une **chemise métallique CuZn 10**. Celle-ci constitue la surface de contact du projectile avec les rayures du canon. L'étui en laiton complète cette munition manufacturée, livrée prête à l'emploi dans son conditionnement d'origine.

Le calibre 8×57 JS exige une identification complète du chambrage

La seule inscription « 8×57 » ne suffit pas à déterminer la compatibilité d'une arme. Retenez la désignation complète **8×57 JS** et vérifiez sa correspondance avec le chambrage et la documentation de votre arme. Pour une arme ancienne ou transformée, un contrôle par un armurier permet de lever les incertitudes avant utilisation.

Réglementation : catégorie C7°

Ces **munitions de catégorie C7°** nécessitent des justificatifs d'acquisition liés à la détention légale d'une arme dans le calibre correspondant. Pour un acquéreur majeur, les documents à présenter sont :

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Une **licence de tir en cours de validité**, ou un permis de chasser accompagné d'une validation annuelle ou temporaire valide, ou de la validation annuelle de l'année précédente.
- Le **récépissé de déclaration de l'arme correspondante** chambrée en 8×57 JS, ou sa fiche de situation SIA.

La détention est limitée à **1 000 munitions par arme légalement détenue**. Ce plafond concerne la quantité détenue simultanément.

Le port et le transport sont interdits sans **motif légitime**. Les munitions doivent être conservées séparément des armes, dans des conditions empêchant leur accès libre. Privilégiez un rangement verrouillé, sec et inaccessible aux personnes non autorisées.

Comment utiliser ce produit

Identification : vérifiez la désignation complète du chambrage et les prescriptions du fabricant de l'arme. Ne vous fondez pas uniquement sur le nom du modèle ou son apparence.

Inspection : contrôlez l'état des cartouches. Écartez toute munition présentant une déformation, une corrosion ou une anomalie visible, sans tenter de la modifier.

Au stand : respectez le règlement de l'installation et les consignes du responsable du pas de tir. Portez des protections auditives et oculaires adaptées.

Après la séance : entretenez l'arme selon sa notice et rangez les cartouches restantes dans un emplacement sécurisé, avec leur identification de lot.

FAQ

Peut-on remplacer une cartouche 8×57 JRS par cette 8×57 JS ?

Non. Le 8×57 JS et le 8×57 JRS correspondent à des cartouches distinctes, notamment par la configuration de leur étui : le JRS possède un bourrelet. La proximité des noms ne permet pas de

les substituer. Utilisez exclusivement le calibre prévu pour le chambrage de votre arme.

Une balle FMJ dispense-t-elle de nettoyer le canon après le tir ?

Non. La chemise métallique limite le contact direct du noyau en plomb avec le canon, mais elle ne supprime pas les résidus de combustion ni les dépôts métalliques éventuels. L'entretien reste nécessaire et doit suivre les recommandations du fabricant de l'arme.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.